

## DES SOINS DE KINÉSITHÉRAPIE EN TOUTE SÉCURITÉ

CE 4 MAI, REPRISE EN TOUTE SÉCURITÉ POUR LES KINÉSITHÉRAPEUTES ET LEURS PATIENTS

**ZAVENTEM, 04 mai 2020** – Dès aujourd'hui, tous les patients peuvent à nouveau se rendre chez leur kinésithérapeute et AXXON les invite à le faire en respectant strictement les mesures d'hygiène.

Sur la base d'un avis du Groupe d'Experts en charge de l'Exit Strategy (GEES), le Conseil National de Sécurité du 24 avril dernier a défini la stratégie de déconfinement de la Belgique par rapport à la crise du coronavirus. La kinésithérapie, en tant que profession médicale, est reprise dans la phase IA. Cela signifie que les soins urgents et nécessaires assurés durant le confinement peuvent à présent s'élargir aux soins ambulatoires non urgents, que ce soit à domicile ou en cabinet.

AXXON, en collaboration avec le Conseil Fédéral de la Kinésithérapie, a élaboré une procédure afin d'accueillir les patients dans les meilleures conditions possible. Cette procédure a été communiquée aux kinésithérapeutes la semaine passée et est disponible sur notre site web [www.axxon.be](http://www.axxon.be).

Ses grandes lignes sont basées sur la distanciation sociale et le respect strict des mesures de sécurité et d'hygiène. Il est impossible de définir une recommandation pour toutes les situations. Le kinésithérapeute dispose des compétences pour apprécier l'intérêt d'une prise en charge dans la situation actuelle et il décidera de cela en collaboration avec chaque patient.

AXXON souhaite rassurer les patients : les kinésithérapeutes vont reprendre les prises en charge de manière sûre et sécurisée. Mais en raison des mesures particulières à respecter, les soins ne se dérouleront plus tout à fait « comme avant ».

Le triage se fera par téléphone, lors de la prise de rendez-vous. Il sera basé sur le tableau clinique du patient (pathologie) et sur son âge, afin de séparer les groupes à risque. Les rendez-vous seront de plus planifiés de manière à permettre une désinfection des lieux entre chaque patient.

Si toutefois un kinésithérapeute n'est pas prêt au niveau de la sécurité des patients et de la sienne ou s'il ne se sent pas à l'aise avec cet élargissement des prises en charge, libre à lui de prendre ses responsabilités et de déterminer lui-même sa reprise d'activité.

AXXON insiste pour que cette reprise ait lieu progressivement, afin d'assurer la sécurité de tous et éviter une recrudescence de l'épidémie.